

DATE : 05.04.2025
11h15

Heure :

OBJET : Temps forfaitaire ES 3

Doc n°. 3.2

DE : Direction de course
A : Equipages

Suite à une sortie de route de l'équipage 28 dans l'ES 3 Villars-Réclère et en application de l'article 31.13, les temps forfaits suivants sont appliqués :

Equipages 25, 26, 29, 30, 34, 35, 36, 39 : 15 : 43 . 9
Equipage 38 : 16 : 03 . 2

Saignelégier, le 05 avril 2025

